
COMMISSION 3 : SOLIDARITÉS ET LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

POLITIQUE 35 - COOPÉRATION ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Malgré la crise sanitaire mondiale et le ralentissement des échanges, le Département poursuit son engagement à l'international en soutenant ses différents partenaires de coopération mais aussi en développant de nouveaux projets, tels que la mobilité en Europe des collégien.nes avec le soutien du programme Erasmus + ou encore le projet « Ille-et-Vilaine Terre de jeux sans frontières » pour mener des actions dans le domaine du sport dans le cadre de ses coopérations. Le Département entend aussi marquer son implication à l'international au cours de ce nouveau mandat et pour ce faire, une étude sera menée en 2022 afin de définir les orientations qui le guideront.

I – CONFORTER LES PARTENARIATS EXISTANTS DU DEPARTEMENT NOTAMMENT AVEC LES PAYS LES PLUS PAUVRES

Au Mali, dans un contexte politique et sécuritaire toujours difficile, les projets menés avec la région de Mopti se poursuivent grâce à l'implication de l'équipe locale de la coopération. Les projets concernent principalement la filière laitière et les énergies renouvelables. Ainsi, le projet Solsomati, financé par l'Agence française de développement (AFD) pour permettre l'électrification de deux communes rurales, devrait aboutir en 2022 et d'autres financements seront recherchés pour mener de nouveaux projets.

A Madagascar, la coordinatrice de la coopération recrutée début 2020 a terminé sa mission fin 2021 et une remplaçante a été recrutée pour assurer la continuité des projets menés dans le domaine de la filière laitière et de l'écotourisme. Cependant, les difficultés de négociation rencontrées fin 2020 et en 2021 avec le Gouverneur de la Région pour signer la nouvelle convention de partenariat restent d'actualité. Ainsi, les activités courantes de la coopération se poursuivent avec le budget restant sur le compte de la coopération, mais la subvention prévue en 2021, tout comme en 2020, n'a pas été versée. Le Département espère en 2022 pouvoir engager de nouvelles négociations.

Au Maroc, la crise sanitaire a entraîné le report de plusieurs projets d'échanges de jeunes, mais trois jeunes ont quand même pu effectuer une mobilité dans la Province de Séfrou avec l'association Breizh insertion sport, en partenariat avec l'association Jeunes à Travers le Monde (JTM). Suite à une mission technique qui a pu être organisée en novembre 2021, d'autres échanges devraient pouvoir reprendre en 2022, sous réserve d'une évolution favorable de la situation sanitaire. Un nouveau partenariat avec l'association Xylm a aussi été conclu pour développer des filières locales de valorisation des produits agricoles.

En 2020, le Département a été lauréat de l'appel à projets du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) relatif à la jeunesse. Il a ainsi obtenu un co-financement de 264 010 € pour la période 2020-2022, afin de développer des projets en faveur des jeunes dans le cadre de ses coopérations avec le Mali et Madagascar. En 2021 deux jeunes maliennes en service civique ont donc été accueillies par l'association Ille-et-Vilaine Mopti et deux jeunes malgaches par le Département, en partenariat avec l'association Jeunes à Travers le Monde (JTM). Ces quatre jeunes resteront 9 mois en Ille-et-Vilaine pour participer à différentes animations interculturelles. En parallèle, deux jeunes breilliennes partiront à Madagascar et deux jeunes marocains devraient être accueillis en 2022 par l'association JTM.

Le Département a également été lauréat en 2021 de l'appel à projets du MEAE relatif au sport avec le projet « Ille-et-Vilaine, terre de jeux sans frontières ». Il a ainsi obtenu un co-financement de 225 200 € sur la période 2021-2024 pour mener des actions dans le cadre des manifestations prévues en Ille-et-Vilaine autour de l'organisation des jeux olympiques et

paralympiques. Il est ainsi prévu en 2022 d'initier des projets autour du sport dans chacune des cinq coopérations du Département. En 2023, des délégations issues des territoires de coopérations participeront aux olympiades organisées par l'association Breizh insertion sport (BIS). En 2024, le Département organisera des rencontres sportives avec des collégien.nes et des jeunes issus de ses territoires de coopération. Des jeunes en service civique seront par ailleurs accueillis par BIS et le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) pour participer à l'organisation de ces évènements.

II - PROMOUVOIR LES ACTIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE

Le Département poursuit son **soutien aux associations de solidarité internationale** (ASI) à travers son appel à projets annuel. En 2021, 23 associations intervenant dans différents pays d'Afrique ont été soutenues pour un montant global de 57 474 € auxquels se rajoutent 16 957 € apportés par le Gouvernement de Guernesey dans le cadre de la coopération avec le Département. Ce dispositif sera reconduit en 2022 et les critères de financement des associations seront élargis pour soutenir un plus grand nombre de projets.

Du fait de la crise sanitaire puis de l'organisation des élections départementales, les activités du **Comité consultatif solidarité internationale** (CCSI) ont été suspendues en 2021. Le comité pourra reprendre une activité en 2022 en fonction des sollicitations que le Département pourra lui faire.

En 2021, le Département a renouvelé son soutien à l'**association SOS Méditerranée** qui vient au secours des personnes migrantes embarquées en Méditerranée. Une convention de partenariat a été signée pour la période 2021-2023 permettant au Département de verser à l'association une subvention annuelle de 50 000 €.

Le dispositif des **congés solidaires** a été maintenu malgré la crise sanitaire et les départs prévus en 2020 ont été reportés sur 2021. Au final 5 agents sur 15 sont partis en fin d'année 2021 lors de la réouverture progressive des frontières et le dispositif sera reconduit en 2022 pour permettre à 10 nouveaux agents de partir.

Le Département poursuit également son soutien à la structure inter-associative **MaPoRou** qui regroupe les associations départementales Ille-et-Vilaine Mopti, Solidarité 35 Roumanie et Bretagne-Pologne. Le Département restera également membre en 2022 du **Réseau Bretagne solidaire** et de l'association **Si tous les ports du monde**, tout comme en 2021, afin de contribuer aux dynamiques locales de mise en réseaux d'acteurs internationaux.

III – DEVELOPPER LES ECHANGES DE BONNES PRATIQUES AU-DELA DE NOS FRONTIERES

En Roumanie, les échanges avec le Judet de Sibiu ont été impactés en 2021 par la crise sanitaire. Des rencontres ont été organisées à distance, notamment sur la question de l'aménagement et de l'entretien des chemins de randonnées en lien avec l'organisation à Sibiu de l'évènement « Eurorando » (rencontre européenne des associations de randonneurs). En 2022, il est proposé d'inviter la Présidente du Judet de Sibiu en Ille-et-Vilaine afin de signer une nouvelle convention de coopération pour la période 2022-2024. Cette convention permettra de poursuivre les échanges dans les domaines de compétences du Département telles que l'action sociale, l'égalité femmes hommes, la jeunesse, le sport ou encore le développement rural.

Le Département poursuit également son soutien aux associations Solidarité 35 Roumanie (S35R) et Amitié Ille-et-Vilaine Sibiu (APIVS) qui font vivre les partenariats de la société civile entre nos deux territoires (partenariats communaux, projets culturels, échanges scolaires).

Du fait de la crise sanitaire, les échanges avec les îles anglo-normandes sont fortement réduits. En 2021, la réunion annuelle plénière de la coopération a été organisée en

visio-conférence comme en 2020. Le Département entretient ainsi ses liens avec le Gouvernement de Jersey et les Etats de Guernesey tout en étant très attentif à l'évolution des négociations actuelles sur la pêche entre les îles anglo-normandes et la France, qui ont généré en 2021 des tensions importantes.

IV - PROMOUVOIR LA CITOYENNETE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE AUPRES DES COLLEGES ET DU GRAND PUBLIC, ET L'INTERCULTURALITE AUPRES DES AGENTS DU DEPARTEMENT

Le Département a obtenu en 2021 l'accréditation du programme Erasmus + sur la période 2021-2027 pour coordonner un consortium avec des collèges et ainsi leur faciliter l'accès à des bourses de mobilités pour les élèves. Pour la première année, 8 collèges ont soumis des projets qui ont tous été acceptés par le programme. Ainsi, le Département percevra une subvention maximale de 306 387 € dont la quasi-totalité sera reversée aux établissements selon les règles du programme à l'exception des frais de gestion. Comme indiqué dans le rapport relatif à l'enseignement du second degré, les 3 premiers projets démarreront début 2022.

Concernant l'information du grand public sur l'Europe, le Département poursuit son soutien aux associations de promotion de l'Europe, notamment la Maison de l'Europe.

Enfin la collaboration avec le laboratoire de recherche de l'Université de Rennes 2 "Francophonie et relations interculturelles" se terminera en 2022. Cette collaboration a permis d'expérimenter des temps d'animation auprès des agent.es du Département visant à leur proposer de nouvelles approches sur les questions interculturelles pour mieux accompagner les publics d'origine étrangère. Ces expérimentations ont été très appréciées et devraient être intégrées à l'avenir dans le plan de formation de la collectivité.

V - SOUTENIR LA MOBILITE INTERNATIONALE DE JEUNES EN DIFFICULTES

Le Département poursuit son soutien à l'association Jeunes à travers le monde (JTM) pour favoriser la mobilité internationale des jeunes.

La crise sanitaire a fortement impacté l'activité de l'association. Après avoir annulé en 2020 un grand nombre de mobilités pour lesquelles le travail d'accompagnement des jeunes avait été réalisé, l'association s'est adaptée et elle est parvenue à organiser en 2021 près de 300 mobilités (contre 147 en 2020 et environ 500 en période normale). Compte-tenu du nombre réduit de mobilités, le Département, en accord avec l'association, n'a pas versé l'ensemble de la subvention qui était prévue en 2021, tout comme en 2020.

En 2022, JTM prévoit de poursuivre de nouvelles pistes d'actions pour adapter son projet associatif au contexte sanitaire et proposera de nouvelles formes de mobilités et d'engagement pour les jeunes en insertion socioprofessionnelle, mais aussi pour celles et ceux en situation de handicap ou de décrochage scolaire.

Le CRIDEV (Centre de ressources et d'interpellation pour un monde sans rapports de domination) accompagne les jeunes en amont et en aval des mobilités dans le cadre des projets de solidarité internationale.

Synthèse :

Malgré un contexte sanitaire difficile, le Département poursuit ses efforts pour promouvoir la solidarité internationale et son ouverture sur l'Europe et sur le monde. Il entend aussi marquer son implication à l'international au cours de ce nouveau mandat et pour ce faire, une étude sera menée en 2022 afin de définir les orientations qui le guideront.

Au Mali, dans un contexte politique et sécuritaire difficile, il poursuit la mise en œuvre de projets ambitieux dans le domaine des énergies renouvelables. Dans le domaine de la jeunesse et du sport, de nouveaux projets sont en cours de réalisation grâce à d'importants soutiens financiers du MEAE. Cependant, à Madagascar, les négociations avec le Gouverneur de la Région Alaotra Mangoro concernant la nouvelle convention de coopération restent difficiles, ce qui pourrait à terme remettre en cause le cadre du partenariat. Avec le Maroc, des perspectives se dégagent suite à la réalisation de la mission technique organisée en 2021. Avec la Roumanie et les Îles anglo-normandes plusieurs actions ont dû être reportées, mais les liens sont maintenus avec les institutions partenaires.

Les dispositifs de financement des associations de solidarité internationale et des congés solidaires seront reconduits en 2022, tout comme le soutien de l'association Jeunes à travers le monde et de l'association SOS Méditerranée.

Concernant l'Europe, l'obtention par le Département de l'accréditation du programme Erasmus + pour la période 2021-2027 lui permet de soutenir de manière efficace les collèges pour bénéficier de bourses de mobilité. Ainsi, 8 collèges en bénéficieront pour l'année 2021/2022 et une campagne de communication sera lancée pour proposer à d'autres collèges de rejoindre le consortium pour les années à venir.

En conclusion, je vous propose :

- d'approuver l'ensemble des propositions du présent rapport conformes aux débats des orientations budgétaires ;**
- d'inscrire au budget primitif les crédits correspondants tels que détaillés dans les tableaux financiers annexés ;**
- d'approuver et / ou de reconduire en 2022 les actions d'accompagnement et de suivi des programmes européens et internationaux menées par les agents du service dans le cadre de leurs missions ;**
- d'approuver l'attribution des subventions de fonctionnement au profit des bénéficiaires et pour les montants mentionnés dans le tableau ci-après :**

Organismes	Imputation	BP 2021	BP 2022
MaPoRou	65 - 048 - 6574.79	48 000 €	48 000 €
Jeunes à Travers le Monde	65 - 048 - 6574.31	388 000 €	388 000 €
Roumanie – APIVS	65 - 048 - 6574.651	20 000 €	20 000 €
Roumanie – S35R	65 - 048 - 6574.78	15 000 €	15 000 €
Ille-et-Vilaine Mopti	65 - 048 - 6574.66	15 000 €	15 000 €
Région de Mopti	65 - 048 - 65738.18	110 992 €	143 105 €
Région Alaotra Mangoro	65 - 048 - 65738.19	80 000 €	80 000 €
SOS Méditerranée	65 - 048 – 6574.654	50 000 €	50 000 €
Centre Rennais d'Information sur le développement (CRIDEV)	65 - 048 – 6574.654	20 000 €	20 000 €
Maison de l'Europe	65 - 048 - 6574.215	15 000 €	15 000 €
Planète Urgence	65 - 048 - 6574.121	37 000 €	37 000 €

- d'autoriser le Président ou son représentant régulièrement habilité à cette fin à déposer des demandes de cofinancement des coopérations auprès du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE), de l'Union européenne et des autres financeurs potentiels ;

- d'approuver les termes de la convention-type ci-annexée relative aux partenariats à conclure avec chacun des co-contractants et pour les montants mentionnés ci-dessus.

- d'autoriser le Président ou son représentant régulièrement habilité à cette fin à signer tous documents et conventions relatifs à ces actions ;

- d'ouvrir au budget primitif la nouvelle autorisation d'engagement millésimée 2022 suivante :

CODE	OBJET	MONTANT (ENCOURS)
SERIF006	SCD MADAGASCAR	22 000 €

LE PRESIDENT
Jean-Luc CHENUT